Quand Israël fonde son identité sur une loi proche de l'apartheid

Un « mur de fer » contre les droits

En votant le 19 juillet la loi fondamentale sur l'Etat-nation du peuple Juif proposée par la coalition d'extrême-droite au pouvoir, une majorité de députés de la Knesset (62 sur 120) ont voulu dresser un « mur institutionnel » qui permettrait une « souveraineté » d'Israël sur les territoires de la région qu'il revendique au mépris du droit international.

Préparé depuis plusieurs années, ce texte est adopté deux mois après avoir le massacre des civils palestiniens manifestant contre la mainmise israélienne sur Jérusalem et pour le « droit au retour » (cf résolutions 194 et 478 de l'ONU).

En dix points, la loi fonde un régime politique où le caractère juif de l'Etat prime sur la démocratie puisque l'émancipation nationale est réservée aux seuls citoyens juifs nés ou non et résidant ou non en Israël. A « **leur** Etat » de conduire **la politique de colonisation** dans une région territoriale **dont la capitale sera le grand Jérusalem réunifié.**

Face à Gaza, les tireurs d'élite ont opposé un mur de plomb à une soi-disant menace d'invasion palestinienne. La Knesset a-t-elle voulu se prémunir par avance d'une situation où la population arabo-musulmane des territoires déjà intégrés, et des territoires encore à annexer deviendrait démographiquement et civiquement majoritaire ? Désormais la pleine citoyenneté et le plein droit à « l'auto-détermination » devraient être attribués sur une base « ethnico-religieuse ».

Faut-il parler d'officialisation de l'apartheid ?

Bien sûr, aujourd'hui les arabes vivant sous occupation en Cisjordanie ou sous blocus total à Gaza sont soumis aux violences et à la justice militaires, à l'arbitraire de l'occupant, au vol ou à la dépossession de leurs ressources ; **mais aujourd'hui la nouvelle loi légitime toute la violence coloniale passée et à venir et le recours à une forme d'apartheid !**

Bien sûr, quartiers et citoyens arabes en Israël souffrent de délaissement budgétaire, de discriminations et même de ségrégation (éducation, emploi, logement, santé), mais des députés arabes étaient récemment entrés à la Knesset sur une liste unie avec 13% des suffrages exprimés, même si la majorité gouvernementale n'a pas cessé de limiter les possibilités institutionnelles d'opposition.

Les Druzes, seuls arabophones autorisés à porter les armes dans l'armée et la police israéliennes, ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : ils se mobilisent eux aussi en masse contre cette nouvelle loi essentiellement discriminatoire, qui tourne le dos aux valeurs d'égalité et de démocratie affirmées jusque – là. Des valeurs qui rencontrent néanmoins une adhésion dans la société civile israélienne bien au-delà des **Palestiniens d'Israël** !

Les entreprises françaises doivent se désinvestir de la colonisation de Jérusalem !

La colonisation de Jérusalem est emblématique du conflit sur les plans culturels et territoriaux. Les Palestiniens vivent sous occupation à Jérusalem-Est, soumis à un **statut précaire et révocable de résident** dans un espace socialement appauvri et mité par l'installation de communautés de colons privilégiés.

Le grand Jérusalem entrepris par Israël vise à absorber toutes les grandes colonies encerclant la ville notamment à l'Est, et à favoriser le départ du maximum de Palestiniens. **Au réseau autoroutier en faveur des colonies doit s'ajouter un réseau de huit lignes de tramway que l'Etat occupant prévoit de développer en territoire palestinien afin de relier rapidement à Jérusalem -Ouest les grandes colonies enserrant l'Est de la ville.**

Nous vous invitons à intervenir auprès de trois entreprises françaises Egis (Egis-rail filiale de la Caisse des dépôts et consignations), Systra (filiale RATP et SNCF) et Alstom intéressées à la réalisation de ce réseau de tramway colonial. **La loi du 27 mars 2017 sur le devoir de vigilance des sociétés et entreprises les alerte sur la notion de complicité avec une violation des droits de l'Homme.** (Il semblerait que notre campagne citoyenne incite déjà Systra à se retirer du projet. **Amplifions-là** !)

Association France-Palestine Solidarité Beauvais (afpsbvs hotmail.com)(fbk France-Palestine Solidarité Beauvais)